UNIVERSITÉ TOULOUSE III PAUL SABATIER
Université de Toulouse

Convention de partenariat Inserm-UT3-Paul Sabatier

Commission de la recherche du Conseil académique du 24 janvier 2017 Délibération 2017/01/CR-004

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 38, 39, 40 ;

Après en avoir délibéré, les membres de la commission émettent un avis favorable à la signature de la convention de partenariat avec l'Inserm (convention et annexes jointes).

Toulouse, le 25 janvier 2017
Le Président

Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40 Nombre de membres présents ou représentés : 24	Nombre de voix favorables : 24 Nombre de voix défavorables : 0 Nombre d'abstentions : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Université Toulouse III - Paul Sabatier
118 route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 9
www.univ-tlse3.fr